

PROJET D'ETABLISSEMENT

Projet d'établissement adopté par le conseil d'administration du 23/11/2013

| | | |
|-------------------|-------------|---|
| Présents : | Mesdames : | Choque-Morales, Galtier, Moesch, Piquereau. |
| | Messieurs : | Achery, Chapot, Ducros, Duriez, Garot, Lemboley (SJ), Mariotti, Poinssot. |
| Excusés : | Mesdames : | Rozenblit. |
| | Messieurs : | Achette, Monna. |
| Absent : | Mesdames : | Hablot-Ceillier, Jaillant. |
| Invité : | Monsieur : | Roux. |

1. Organisation du temps scolaire

- Retrouver de la souplesse dans les emplois du temps malgré les contraintes fortes.
- Structurer l'emploi du temps général par l'attention prioritaire au temps de la classe, de l'élève et de l'élève interne.
- Veiller à des respirations dans les temps scolaires.

2. Accueil et accompagnement :

Exprimer et privilégier dans les paroles, les actes et les structures la bienveillance, le souci de la personne en cohérence avec les exigences du collectif.

a. des élèves

- Donner du temps au professeur principal pour accueillir, suivre, informer chacun de ses élèves et pour faire le point avec sa classe.
- Personnaliser l'accueil des nouveaux élèves.
- Favoriser l'appropriation du Lycée par les élèves : les impliquer, les responsabiliser.

A l'internat :

- Etendre les dispositifs d'accompagnement et monitorat en 1ère.
- Valoriser l'autonomie par l'extension des études en chambre.

b. des adultes

- Proposer des temps de rencontre et d'intégration : professeurs, personnels et parents.
- Aménager des réunions pour les professeurs principaux avec leur équipe pédagogique.

3. Vie pastorale

- Construire pour l'élève tout au long de sa scolarité un parcours d'éveil à l'intériorité et à l'altérité articulé sur les activités de l'établissement, notamment du pôle solidarité (POS) : connaissance de soi, discernement, ouverture aux autres, engagement, vie spirituelle.
- Déployer une pastorale en référence au Projet d'Animation Pastorale (PAP) du réseau jésuite qui fonde et anime tous les secteurs d'activité et permet de veiller à leur cohérence.

4. Numérique

- Comprendre la notion « des temps » pour la génération «digital natives».
- Être attentif à l'évolution du numérique dans le cadre des apprentissages et des modalités d'accompagnement.

5. Ouverture à l'international et à la culture

- Renforcer l'apprentissage des langues (sections européennes, internationales, projets bilangues...) en vue de l'enseignement supérieur.
- Promouvoir les découvertes, rencontres, échanges, stages, partenariats dans et hors hexagone.
- Intensifier les relations avec les acteurs économiques, culturels et employeurs locaux.
- Inciter à la création de projets transversaux (interdisciplinaires, extra scolaires).

6. Orientation vers l'enseignement supérieur

- Orienter le Lycée, dès l'entrée en seconde, vers l'enseignement supérieur.
- Informer et former élèves, parents et professeurs, notamment sur Admission Post Bac (APB).
- Harmoniser et clarifier objectifs, statuts et coûts des différentes préparations du Lycée et les coordonner dans une perspective de recherche et développement (R & D).
- Consolider et accroître les formations qualifiantes (BTS...) et les classes préparatoires, en collaboration avec des lycées, grandes écoles, universités et entreprises.

7. Communication interne et externe

- Distinguer dans nos discours et pratiques communication et information.
- Professionnaliser la communication interne et externe dans un contexte concurrentiel : « Marquer » et « Se Démarquer ».
- Conjuguer unité et diversité de ce qui se fait et se vit au Lycée par la visibilité d'une présentation globale sur des supports adéquats.

L'ensemble de ces points donnera lieu à une évaluation régulière.